

Culture en Flandre : rigueur et ripostes

Les économies annoncées en Flandre sur les subventions dans le secteur culturel ont marqué les esprits durant les mois écoulés, tant au niveau fédéral qu'au niveau de la Communauté. Un tour d'horizon des mesures prises montre que tous les secteurs sont affectés par les restrictions. Mais les réactions ne se font pas fait pas attendre.

Sven Gatz, le nouveau ministre flamand de la Culture, des Médias et de Jeunesse, a fait connaître ses plans politiques pour les cinq prochaines années. A l'instar des autres acteurs de la société, le secteur des arts devra lui aussi s'accommoder d'économies importantes. Plutôt qu'un traditionnel raboutage, le ministre préconise une politique ciblée. Les conséquences pour le secteur risquent de s'avérer désastreuses. Dans le même temps se pose la question de la valeur que nous accordons à la culture au niveau sociétal.

La culture fournit un cadre de référence collectif, pour la cohésion sociale et le partage d'horizons communs. Ses bénéfices ne doivent pas toujours être évalués en termes monétaires. Une société démocratique dynamique a besoin d'un « bien commun », un espace partagé et accessible à chacun dans lequel la signification des objets, des actions, des idées, des croyances, des traditions... – toutes ces choses que nous partageons avec les autres – soient le sujet de conversations, de débats et même de confrontations¹.

Au cours de la période 1999-2009, stimuler la participation culturelle a été un objectif important de la politique culturelle en Flandre. La mise en place d'un soutien coordonné aux arts a également fait apparaître la diversité et la stratification du paysage culturel en Flandre, résultat de la combinaison entre initiative forte émanant du terrain et politique offrant au champ artistique des possibilités de développement tout en lui accordant sa confiance. Avec un gouvernement qui ne pense pas en fonction de petites cases, mais offre aux artistes des occasions et un espace pour développer leurs projets et leurs ambitions tout en leur donnant la possibilité de se concentrer sur le contenu, pas sur les règles et les normes. Le paysage culturel fait également apparaître que la Flandre est plutôt bonne élève en matière de contribution au bien commun, surtout quand il est question d'exporter la créativité. Le secteur craint que les économies ne mettent à mal cette approche.

Après un tour d'horizon des principales restrictions budgétaires, nous aborderons les réactions du terrain pour finir par les témoignages de quelques artistes.

LES CHIFFRES EN BREF

La note politique du Gouvernement flamand prévoit une économie moyenne de 5 % pour un volume total d'assainissement de plus d'un milliard d'euros. Les économies totales pour la culture du côté flamand seront de 32 millions et, qui plus est, elles prennent effet dès 2015. Les organisations financées au sein du « Décret sur les arts » sont les plus touchées : elles perdent 7,5 % .

Cela signifie un retour sur des accords antérieurs, relatifs à des subventions qui ont été comptabilisées l'année dernière ; les centres culturels, les organismes musicaux, les théâtres et festivals qui ont reçu des subventions en 2014 doivent donc déjà économiser sur leur programme 2015.

¹ *Landschapstekening Kunsten, Kunstensteunpunt vzw*, 1 september 2014, <http://vti.be/sites/default/files/Landschapstekening%20kunsten.pdf>

Les musées et le secteur du patrimoine ne sont pas épargnés. Ils étaient déjà soumis à un rattrapage budgétaire, il faudra y ajouter une économie de plus de 4 %. Dans les autres secteurs, tant les institutions socio-culturelles que les initiatives culturelles locales devront se priver de 5 % chacun.

Le secteur Jeunesse perd 10 pourcents. Les institutions artistiques et patrimoniales flamandes (comme le MHKA – Musée d'Art Contemporain d'Anvers, l'Ancienne Belgique, l'Orchestre National, le Brussels Philharmonic ou encore De Singel à Anvers), qui se sont vu confier un rôle prééminent dans l'Accord de gouvernement, devraient économiser 2,5 %. Les Arts amateurs doivent déduire 5 % de leurs subventions. Le Forum des Arts Amateurs perd de son côté 15% en tant qu'organisation faîtière.

Le gouvernement coupe également dans les frais de fonctionnement de la VRT. La télévision publique devra, dès 2015, économiser 18 millions (7 % de sa dotation), en réduisant le nombre d'emplois (128 emplois perdus) et sa programmation. Les mesures d'épargne doivent s'élever à quelque 39 millions d'ici la fin de 2019, presque dix pourcents des revenus totaux.

LA POLITIQUE CULTURELLE (SUPRA)LOCALE

Traditionnellement, les Provinces participent largement au soutien du travail culturel (supra)local, comme le patrimoine culturel, les bibliothèques, les arts amateurs, la gestion des musées privés et des centres culturels... Cette forme de financement est également menacée parce que le gouvernement flamand veut progressivement étouffer le rôle des Provinces. On ignore encore ce que cela signifie pour les institutions et musées provinciaux tels que le Musée de la photographie d'Anvers ou le Centre culturel De Warande à Turnhout.

L'autonomie locale des villes et des communes sera renforcée et les ressources destinées à soutenir la culture locale devront provenir directement du Fonds des Communes. Cependant, cela ne garantit pas du tout que les pouvoirs locaux consacreront des moyens équivalents à la culture.

RÉDUCTIONS DANS LA SÉCURITÉ SOCIALE

On craignait que soit supprimée en 2015 la réduction sur les cotisations patronales pour les artistes. Cette mesure prévoit que certains groupes-cibles, parmi lesquels les artistes, sont exonérés de cotisations de sécurité sociale pour un montant forfaitaire de 55€ par jour. Suite à la Sixième réforme de l'Etat, une partie de cette compétence a été transférée aux régions flamandes. Le gouvernement a choisi de ne plus accorder la réduction ciblée qu'aux seules personnes handicapées, aux travailleurs âgés et aux jeunes – et non plus aux artistes. Suite à de vives réactions, Philippe Muyters, ministre de l'Emploi et de l'Economie, a précisé que cela ne signifie pas que les autres sont automatiquement exclus. Rien ne changera en 2015. Pour 2016, le gouvernement entamera des négociations avec les syndicats. La suppression de ces réductions pourrait avoir un impact supplémentaire pour les organisations qui emploient de nombreux travailleurs, par exemple un opéra ou un orchestre².

Cette mesure met sous pression la mise au travail classique des artistes via le salariat, explique oKo, la Fédération flamande des Employeurs dans le secteur du spectacle vivant et de la musique, qui représente les intérêts des organisations du secteur des arts professionnels. Selon oKo, les risques sont grands que les artistes n'en reviennent au Régime des Petites Indemnités (RPI) et que, dès lors, ils ne bâtissent plus leurs droits sociaux.

² "Muyters noemt schrapping RSZ-korting voor kunstenaars «voorbarig», DM, 30/09/2014

<http://www.demorgen.be/binnenland/muyters-noemt-schrapping-rsz-korting-voor-kunstenaars-voorbarig-a2071388/> (Muyters en appelle à la suppression des réductions de cotisation sociale, De Morgen, 30-09-2014).

TOUS DANS LE MÊME BATEAU

Les réductions budgétaires ont entraîné des réactions de différentes natures. La question a d'abord été de savoir si le fait que le gouvernement flamand ait aveuglément rogné sur les budgets, sans prendre garde à la situation financière réelle et à l'importance des artistes touchés, ne serait pas un cadeau empoisonné pour ses successeurs, chargés de ramasser les pots cassés en 2019³.

« Le secteur évoque une rupture de contrat qui va mettre beaucoup de centres culturels au bord du gouffre. Le gouvernement revient sans arrêt sur les accords passés dans le cadre du Décret sur les Arts. Or ceux-ci sont valables pour 4 ans, jusqu'en 2019. Beaucoup d'organisations ont passé ces accords sur la base du Décret et peuvent difficilement faire marche arrière. OKo craint que ce soient les petits centres culturels qui aient le plus de mal à survivre. Il pense également que l'afflux d'artistes va drastiquement diminuer dans ces structures, et que l'emploi artistique va être sérieusement atteint. Alors que, ces dernières années, le secteur embauchait, dans la mesure du possible, sur une base régulière, il est maintenant à craindre que ces emplois soient remplacés par du bénévolat, des défraiements et des stages » (deredactie.be 25 septembre).

Toutes les organisations se retrouvent dans le même bateau, qu'elles s'occupent de culture, de bien-être, de jeunesse, d'environnement, d'action syndicale, ou encore de défense de la paix ou du droit des minorités. *Hartbovenhard* est une initiative qui se plaint du fait que les accords gouvernementaux accordent une importance exclusive aux aspects strictement économiques, tout en mettant en sourdine les dimensions plus humaines (l'homme qui joue, apprend, ou tisse des liens sociaux). C'est un signe des temps : les critères d'utilité et, par-dessus tout, les retours sur investissement, servent de référence. Ces mesures soulèvent également la question de savoir si la culture doit être rentable ou non – ce qu'au demeurant, elle est.

Ainsi le magazine culturel *H Art* a calculé que pour 70 000€ de subsides, 200 000€ reviennent aux pouvoirs publics. L'institut du théâtre flamand a calculé qu'un subside de 90 millions d'euros donne un retour total de 230 millions. Roeland Byl, rédacteur de *Trends*, écrit que « pour chaque euro alloué à la culture, il en revient 2 ou 3 à l'économie. »

Mais qu'est-ce qui est réellement en jeu dans ces mesures d'économie, se demande Hartbovenhard ? Et, en filigranes, pour quel type de société optons-nous ? La majorité de la société ne doit-elle être prise en compte qu'au prisme des intérêts économiques qu'elle représente ? A contrario, Yves Desmedt rappelle, dans *De Morgen*, l'existence des « *nécessités inutiles* », ce qui nous rend plus humains - la beauté, la sensibilité, la réflexion et une perspective plus large... Ou encore, ajoute Roeland Byl dans *Trends*⁴, « *la chambre d'incubation d'un esprit créatif d'entreprise et un catalyseur pour une meilleure qualité de vie* ».

Herman Peeters, président de la commission d'évaluation du travail social-artistique, travaille à modifier cette façon de voir et estime que l'on pourrait poser une question similaire aux entreprises : « Que va entamer votre entreprise avec les 150 possibilités de subsides qui vous sont accessibles ? » Ou encore : « Quand allons-nous enfin recevoir des garanties que vous n'allez pas créer de nouvelles bulles spéculatives que nous allons tous, secteur créatif y compris, subir ? »⁵

3 De Graef, P., Het verkeerde eind van Jo Libeer, *Rekto-Verso*, november 2014, <http://www.rektoverso.be/artikel/het-verkeerde-eind-van-jo-libeer>

4 Trends, 2/10/2014, http://www.overlegkunsten.org/Portals/oko/Trends_investering.pdf

5 DS, 10/10/2014, Alles van waarde is weerloos, http://www.standaard.be/cnt/dmf20141010_01313830; Mijnheer de minister, wij zijn geen slechte investering, DM 25/09/2014, <http://www.demorgen.be/opinie/mijnheer-de-minister-wij-zijn-geen-slechte-investering-a2062256/>

IL EXISTE UNE CULTURE SANS SUBSIDES

Le 8 octobre 2014, dans le *Standaard*, Jo Libeer, administrateur délégué de l'organisation patronale VOKA, a encore jeté de l'huile sur le feu en déclarant qu'une culture sans subside était possible. D'après lui, le secteur culturel devrait se remettre davantage en question. Il se demande également si la nouvelle génération d'artistes continuera à avoir une renommée mondiale⁶.

Josse De Pauw a répliqué en termes acerbes⁷, en s'inscrivant en faux contre la pensée unique selon laquelle l'art et la culture doivent uniquement permettre aux gens « d'en avoir pour leur argent » tout en divertissant. Pour lui, elle est aussi nécessaire pour construire un vivre-ensemble plus fort et désigner les objets au sujet desquels nous devrions réfléchir, dont nous devrions nous soucier ou pour lesquels nous devrions nous impliquer. Il reproche à Libeer de comparer des pommes et des poires, pommes qui ne goûtent plus aussi bon qu'avant, mais qui ont meilleure apparence – la séduction comme norme. Il réfute l'idée romantique mais perverse que le secteur des arts se porterait mieux sans soutien, l'image de pauvres artistes dans leur mansarde crottée qui deviennent créatifs grâce aux privations. Ou encore : le manque de réalisme d'une classe qui affirme combattre le tout-gratuit, sans jamais avoir acheté un ticket. Il conclut en exprimant sa peur de voir disparaître la différence de pensée et la curiosité pour les idées des autres.

D'autres réactions comparables ont suivi. D'après Klaas Tindemans et Karel Vanhaesebrouck, professeurs au RITS School of Arts de Brussel, une démocratie doit s'imposer une contre-voix et soutenir des arts qui la contrarient, et ce pour sa propre légitimité. Les propos de Libeer peuvent créer un malentendu, celui que les subsides à la culture sont là pour corriger les erreurs du marché – alors qu'ils n'appartiennent de facto pas au marché. L'art et la culture sont en effet considérés depuis la Deuxième Guerre mondiale comme des biens publics ; la productivité économique des réacteurs culturels ne doit pas être mesurée à l'aune de économie générale. Klaas Tindemans et Karel Vanhaesebrouck voient dans le discours de Libeer le signe avant-coureur d'un discours plus nuancé idéologiquement et l'aspiration à un art consensuel et peu dérangeant, éveillant des sentiments simples, pour un résultat assuré⁸.

Pour Pascal Gielen, professeur au Centre de Recherche « Arts in Society » à l'université de Groningen, les développements contemporains sont l'une des preuves de ce qui s'annonce depuis longtemps : l'extension de l'idéologie néolibérale à toute la société, pour tous les aspects de la vie sociale. Les réductions budgétaires sont présentées comme nécessaires et logiques mais leur véritable raison est selon lui à chercher sur le plan idéologique. Il suffit de voir la petite partie que la culture absorbe dans le budget total de la Flandre. Selon lui, la logique actuelle est centrée autour du « remboursement de la dette et du budget en équilibre ». Il plaide donc logiquement pour le détachement de la culture de la politique⁹.

LA FLANDRE N'EST PAS LA SEULE TOUCHÉE

Il n'y a pas qu'en Flandre que grandissent l'inquiétude et le déplaisir. A Bruxelles aussi, le Brussels Kunstoverleg (BKO), le Réseau des Arts à Bruxelles (RAB), le Conseil des Musées de Bruxelles et la Concertation de Centres Culturels Bruxellois (CCCB), sur les réductions auquel le secteur

6 Zonder subsidies heb je toch ook cultuur? De Standaard, 08/10/2014, http://www.standaard.be/cnt/dmf20141008_01309359

7 Waarde Heer Libeer, De Standaard 11/10/2014, http://www.standaard.be/cnt/dmf20141010_01314226

8 Het tunnelperspectief van Jo Libeer, DS, 10/10/2014 Klaas Tindemans en Karel Vanhaesebrouck, http://www.standaard.be/cnt/dmf20141010_01313817

9 Cultuur moet zich losmaken van politiek', De Standaard, 26/09/2014, http://www.standaard.be/cnt/dmf20140925_01288072

(CCCB) ont publié collectivement une lettre ouverte sur les réductions auxquelles le secteur culturel bruxellois doit consentir. Ils craignent, entre autres conséquences, pour le rôle de laboratoire culturel de la capitale.

Les accords gouvernementaux se concentrent sur les institutions culturelles fédérales, comme la Monnaie, Bozar et l'Orchestre national de Belgique, qui vont devoir faire des efforts. Cela pourra aller jusqu'à une réduction de 4 % du personnel et de 20 % de l'activité, dès ce 1^{er} janvier 2015 et avec une élévation de 2 % chaque année jusqu'en 2019. Cette proportion a été réduite peu après par Didier Reynders, qui a défendu l'exception culturelle. Les institutions culturelles devraient finalement consentir à une réduction de la moitié du montant initialement annoncé.

QUELQUES ARTISTES TÉMOIGNENT

Que signifient concrètement les mesures d'austérité pour des artistes individuels souvent engagés par les institutions culturelles subsidiées ? Craignent-ils pour leur avenir ? A quoi ressemble leur réalité quotidienne ? Nous donnons la parole à quatre artistes de disciplines différentes.

Myriam Van Imschoot (actrice performeuse)

Myriam van Imschoot constate que le discours d'austérité s'est rapidement imposé dans les différentes organisations. *« Leurs opérations d'économie ont été expliquées et mises en œuvre. La réalité de travail des artistes individuels n'a pas toujours été prise en compte. Les conditions de travail précaires obligent souvent les artistes à œuvrer dans une zone d'ombre qui touche au travail au noir. Même en ce qui concerne les économies, nous ne sommes pas sur un pied d'égalité »,* dit-elle. *« Les soutiens ponctuels sont menacés de disparition. Moins de coproductions et des sommes moins élevées – ou 'raisonnables' comme on l'entend beaucoup – déboursées pour l'achat de productions : voilà ce qui se profile. »*

Elle rappelle que la plateforme « State of the arts » - une initiative de terrain qui est née chez des artistes individuels – a organisé l'an passé un symposium dans lequel la voix de nombreux créateurs s'est fait entendre. *« Qui l'artiste représente-t-il encore ? »,* voilà également la question centrale. Les récentes économies ont permis de rassembler quelques réactions, des lettres ont été envoyées et une entrevue avec le ministre flamand de la Culture et des Médias Sven Gatz a été organisée.

« Même lorsqu'on décroche le jackpot avec des projets subsidiés, il est, selon elle, irréaliste pour les créateurs de se verser un salaire durant tout le processus de travail. Souvent, l'aide d'une costumière ou d'un technicien lumière passe à la trappe. Une allocation de chômage est un complément indispensable et il est temps que ce complément soit considéré comme un investissement dans la fonction expérimentale qu'exercent les travailleurs autonomes. Le canevas de pensée ne tient pas suffisamment compte du potentiel de risque que comporte le travail au projet. Un changement de mentalité, un partage plus équitable des subsides en donnant un peu moins à tout le monde peuvent rendre la situation de ces créateurs individuels plus solide. »

Frank Mahieu (artiste plasticien)

Frank l'affirme clairement : *« Je ne suis pas d'accord avec les économies annoncées dans la culture, qui sont une décision politique selon moi – mais en fait les économies sur l'éducation et la sécurité sociale sont pires encore. »*

Va-t-il subir les répercussions des mesures d'économie ? Il est trop tôt pour qu'il puisse le mesurer : *« Mon activité ne dépend pas de subventions. Je suis un petit indépendant. Je n'ai jamais reçu de subventions, je ne sais pas comment en demander. Dans les années '70, l'État belge m'a parfois acheté l'une ou l'autre œuvre. D'après ce que je peux en voir, ça ne va rien changer pour moi. Mais peut-être des acheteurs d'art potentiels auront-ils moins à dépenser. En tout cas, ça n'ira pas mieux. Je verrai avec*

le temps si les économies représentent un réel danger pour mes activités professionnelles. Si le gouvernement intervient dans le taux de la TVA, alors là oui, il y aura des conséquences directes pour moi. »

Au-delà de son cas personnel, il est inquiet pour les autres artistes : *« Dans le secteur de la musique et du théâtre, je vois combien il est difficile pour les jeunes d'obtenir des subventions, ou de se verser un salaire lorsqu'on n'a pas de subventions. Pour l'artiste individuel, ça reste tout aussi difficile, ne serait-ce que pour obtenir un statut d'artiste, par exemple. »*

Il se montre relativement pessimiste pour la suite : *« Je ne sais pas comment les artistes devraient réagir. Avec le Parti socialiste, on a commencé dans les années 1990 à travailler sur le statut de l'artiste, mais finalement rien de vraiment bien n'en est sorti. Ça reste un combat perdu d'avance. Mais ils ont naturellement le droit d'agir ! L'action collective est toujours difficile. A la fin des années '80, nous avons organisé une grande manifestation au Vooruit de Gand et demandé des contributions d'artistes visuels. On a eu relativement peu de réponses. Les artistes sont individualistes... C'est la liberté. Mais il serait peut-être temps de jouer collectif ? En fin de compte, cela a toujours été difficile pour l'artiste, et ça n'ira certainement pas mieux. »*

Sarah & Charles (artistes plasticiens)

Sarah et Charles sont des plasticiens qui réalisent des installations, mais aussi des décors de théâtre et des scénographies pour des festivals. Une pratique multiple qui leur permet de jeter un regard comparatif sur différents secteurs. Selon eux, les artistes de scène sont bien informés de leurs droits et devoirs. A contrario, les artistes plasticiens travaillent bien davantage sur base individuelle. Leur recherche d'un statut qui corresponde à leur pratique de travail individuelle est constante. Le statut d'indépendant est trop lourd et trop coûteux au vu des revenus fluctuants des créateurs. Les intermédiaires comme un bureau social pour artistes ou l'outil « Activités » de SMart ne remplissent pas toutes leurs attentes. Leur pratique individuelle les contraint à communiquer très précisément sur leur travail afin de faire apparaître leurs particularités. A cela s'ajoute la paperasserie administrative...

« Jusqu'à présent, nos projets d'avenir ne sont pas encore financés via des subsides, car ils sont déjà en cours d'élaboration depuis un moment. Heureusement, la politique actuelle permet encore le soutien de projets et d'artistes », déclarent-ils. Sarah & Charles travaillent à un show-solo dans un centre d'art. *« On a tendance à croire que les artistes plasticiens tirent leurs revenus de la vente mais ce n'est sûrement pas souvent le cas »,* soulignent-ils. *« Le marché de l'art a ses propres principes et une expo ne signifie pas toujours davantage de ventes. »* Sarah déplore le fait qu'à certains endroits, comme par exemple au BUDA, d'importantes économies soient réalisées. Que des gens soient licenciés ou certains projets annulés alors qu'ils devaient jouer un grand rôle dans l'œuvre de l'artiste la désole.

Quant au financement, le Gouvernement pointe le crowdfunding et les tax shelter comme des solutions mais *« travailler avec un partenaire privé comporte un risque : celui que le travail de l'artiste ne corresponde pas aux attentes du donneur d'ordre. »*

NELE ROSKAMS & FRISIA DONDEERS

AVEC LA COLLABORATION D'ANNELIES DE BRABANDERE ET JUDITH VERHOEVEN

Décembre 2014

EN SAVOIR PLUS

Le Décret des Arts

Le Décret des Arts régit le soutien aux arts professionnels en Flandre. L'agence Arts et patrimoine est responsable de sa mise en œuvre. Les économies annoncées sont déjà d'application dans le Décret actuel, qui court jusqu'à la fin de 2015. Un nouveau Décret a été voté en 2013 par le Parlement flamand et entrera en vigueur en 2016. <http://www.kunstenenergoed.be/nl/wat-doen-we/uitvoering-van-het-kunstenbeleid>

La culture : une matière communautaire

La culture est une matière communautaire dont la responsabilité incombe principalement au Gouvernement flamand. Un certain nombre d'institutions culturelles fédérales (Bozar, la Monnaie...) font encore exception. Plus spécifiquement, les subventions à la culture (Décret des Arts, Culture et Patrimoine...) relèvent de la responsabilité du Département Culture, Jeunesse, Sport et Media. Le budget du secteur culturel représente environ 1,6 % du budget flamand (2013). En chiffres absolus, il s'agit d'un montant d'environ 446 millions d'euros sur un total de 27 milliards. Source : <http://www.cjsm.be/cultuur/financiering-en-subsidies/overzicht-van-de-vlaamse-begroting-voor-cultuur>

SOURCES ET RESSOURCES

De kunsten de markt op? Begin met een gids <http://www.rektoverso.be/artikel/de-kunsten-de-markt-op-begin-met-een-gids>

Zeven gaten in Cultuur. Een tussentijds overzicht. http://www.dewereldmorgen.be/artikel/2014/10/02/zeven-gaten-in-cultuur-een-tussentijds-overzicht#_ftnref

Sven Gatz vindt 42 miljoen voor culturele infrastructuur http://www.standaard.be/cnt/dmf20141127_01399209

Landschapstekening Kunsten, Kunstensteunpunt vzw, 1 september 2014, <http://vti.be/sites/default/files/Landschapstekening%20kunsten.pdf>

Het Kunstendecreet <http://www.kunstenenergoed.be/nl/wat-doen-we/uitvoering-van-het-kunstenbeleid>

Kunst & cultuur maken overheid slapend rijk <http://www.hart-magazine.be/nl/kunst-cultuur-maken-overheid-slapend-rijk#.VKqI9md3AoE>

Zonder subsidies heb je toch ook cultuur? *De Standaard*, 08/10/2014, http://www.standaard.be/cnt/dmf20141008_01309359

« Waarde Heer Libeer », *De Standaard*, 11/10/2014, http://www.standaard.be/cnt/dmf20141010_01314226

De Graef, P., « Het verkeerde eind van Jo Libeer », *Rekto-Verso*, november 2014, <http://www.rektoverso.be/artikel/het-verkeerde-eind-van-jo-libeer>

Munt en Bozar reageren op cultuurbesparingen http://www.standaard.be/cnt/dmf20141113_01374613